

Les CEMEA et l'Animation Professionnelle

Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation c'est:

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- Favoriser le développement des liens sociaux,
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- Soutenir la transformation des dynamiques des territoires,
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

Les animateurs professionnels ont une responsabilité sociale et politique. Ils s'engagent consciemment dans un projet de société par le choix explicite des méthodes qu'ils mettent en œuvre.

Ils sont capables de situer leur action dans les contextes et les dynamiques qui dépassent le seul cadre des structures où ils interviennent.

Ils inscrivent leur action dans les démarches de l'Éducation Populaire en s'adressant à tous les publics, et en agissant pour le développement et l'autonomie de ces publics.

Les CEMEA, un mouvement d'éducation nouvelle...

Il n'y a qu'une éducation. Elle s'adresse à tous. Elle est de tous les instants. Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités. Notre action est menée en contact étroit avec la réalité. Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu. L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture. L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité. Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale, etc. a droit à notre respect et à nos égards. La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans la connaissance des différences et dans le respect du pluralisme.

C'est aussi le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, d'aliénation, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

Contacts :

CEMEA - 33 rue des rosiers 14000 CAEN
02.31.86.14.11 - www.cemea-bn.asso.fr

GESBERT Franck : Directeur Régional
Email : franck.gesbert@cemea-bn.asso.fr

AUDELIN Catherine : Coordinatrice «Animation professionnelle»
Email : catherine.audelin@cemea-bn.asso.fr

HODZIC Hamid : Formateur
Email : cemeapps@gmx.fr

Blog du secteur :
<http://cemea-animation-professionnelle.over-blog.com>



Formation Continue

CEMEA de Basse Normandie

Proposer des actions d'éducation aux Médias



Formation habilitée
par la DRJSCS de Caen

Proposer des actions d'éducation aux Médias

Publics et médias, publics et écrans, derrière cette relation se profile une activité dominante des temps de loisirs. Elle s'organise autour de quatre écrans, celui du téléviseur, de l'ordinateur, de la console de jeux et du téléphone portable. Internet, intégré dans l'usage de tous les médias, y joue un rôle central.

L'éducation aux médias, malgré le développement en région d'espaces publics numériques, est encore trop peu présente massivement dans les politiques éducatives.

En référence aux valeurs de l'éducation populaire, de ses pédagogies actives et de son projet d'émancipation, les CEMEA proposent de mettre en œuvre cette éducation aux médias au travers de quelques partis-pris et une approche globale et diversifiée.

- Travailler sur la dimension de réception tout en mettant le public dans des situations de conception, de création de contenus, ancrées dans des situations réelles de communication.
- Produire des médias et par là même inventer des situations d'accompagnement permettant une véritable appropriation de contenus.
- Dépassez la seule vision technologique et travailler sur l'expression des publics; articuler les pratiques amateurs avec les situations de consommation quotidienne.
- Mettre en perspective une éducation aux médias avec une éducation à la consommation.
- Permettre aux personnes d'avoir suffisamment de connaissance et de compréhension des outils médias pour une pratique consciente et responsable.

Pour permettre à l'animateur professionnel de répondre à ces enjeux, nous proposons l'unité capitalisable suivante : **Être capable de proposer des actions d'éducation aux médias**

- maîtriser les différentes techniques audiovisuelles
- construire des actions d'animation d'éducation aux médias
- mesurer les enjeux de l'éducation aux médias

Contenus: de la formation :

Prévention médias et Écrans (6 heures)

L'identité numérique
Les réseaux sociaux
Les écrans (TV, mobiles, consoles)

Éducation à l'image (10 h)

Développer un esprit critique face à l'image
Créer et comprendre une grille d'analyse

Pratique/ Analyse (36 h)

Vivre des animations autour de l'image et du multimédia et les analyser
L'image transformée
Les notions de cadre, champs, plans etc.
Les différentes étapes d'une création audiovisuelle

Mini projet (15 h)

Accompagnement à la mise en place d'un projet réaliste sur sa structure en fonction des moyens techniques disponibles.

Public :

Cette formation s'adresse

- aux animateurs professionnels souhaitant compléter leur qualification professionnelle ;
- aux personnes souhaitant développer des compétences « éducation aux médias » à titre personnel.

Calendrier de la formation:

Du 16 au 20 janvier 2012	35 h00
Du 12 au 13 et du 15 au 16 mars 2012	28 h00
Le 6 février ou le 20 mars 2012	04 h00
Le jeudi 5 avril 2012	03 h00
TOTAL	70 h00

Effectif maximum de la formation : 12 stagiaires maximum

Date limite d'inscription : le 9 décembre 2011

Lieu de formation : Caen

Tarifs : 700€

Certification : le jeudi 5 avril 2012